



Garde totale de ma fille de 19 mois.

Par **emielouise28**, le **14/03/2009** à **11:55**

Bonjour,

Je suis séparée du père de ma fille de 19 mois, depuis août 2008.

Il n'a donné signe de vie à aucuns moment, ni Noël, ni anniversaire, ni autres et aujourd'hui sa nouvelle amie le pousse à entreprendre une demande de garde..

Il est commerçant, et n'a qu'un minable studio pour déjà recevoir son fils de 5 ans un week end sur deux..

Mon dossier est plutôt chargé puisque j'ai à son encontre 2 plaintes pour coups et blessure, une attestation pour deux côtes encore cassés, des photos de ses plans de cannabis, des attestations de tiers pour expliquer son comportement de "je m'en foutiste"...

Je souhaite avoir la garde totale de ma fille qui ne sait même pas qui il est et cherche à savoir quel méthode serait la plus irremédiable.

Cordialement.

Emilie